

Identification du poste	
Intitulé du poste	Chargé de mission coordination interne, feuille de route et qualité
Direction	Direction de la Performance et de la Modernisation (DPM)
Service	Direction déléguée coordination interne, feuille de route et qualité
Cellule / COR / Collège / Secteur	-
Résidence administrative	Le Puy en Velay
Type d'emploi	Permanent

Informations administratives	
Cadre d'emplois	Attachés
Grades	Attaché/attaché principal/attaché hors classe
Métier	Chargé d'évaluation des politiques publiques
Groupe de fonctions	A2 (N3)
Sujétions spéciales	
NBI (titulaires uniquement)	Oui : 25 points
Temps de travail	Complet

CONTEXTE

Le Département de Haute-Loire s'est doté pour la mandature 2021-2028 d'une feuille de route dénommée CAP 2030.

Avec CAP 2030, la collectivité s'est dotée d'une Feuille de Route ambitieuse et collective à destination des usagers. 7 défis majeurs fixent les politiques publiques qui seront menées sur le mandat, défis détaillés en 14 objectifs stratégiques et en actions concrètes à réaliser.

En complément, la collectivité a souhaité structurer ses dispositifs de pilotage et de gestion des risques face à un contexte et des enjeux qui accroissent la criticité des risques auxquels la collectivité doit faire face.

- La démarche de maîtrise des risques vise à une meilleure prise en compte de ces risques pour sécuriser l'activité et permettre à l'exécutif, à la direction générale et à tous les niveaux hiérarchiques de prendre les décisions en connaissance de cause.
- La maîtrise des processus pour réaliser les objectifs de la collectivité est aussi une des clefs de réussite.

DEFINITION

La direction déléguée Coordination Interne, feuille de route, DATA et qualité (MCIFRDQ) a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'action publique en analysant, au regard des objectifs de la collectivité, les résultats et impacts des politiques menées.

La performance se mesure notamment à l'aune de la réalisation de la feuille de route départementale CAP 2030.

Elle propose et construit des instruments de suivi et d'analyse des interventions afin de rendre compte des programmes d'actions réalisés ou en cours et d'éclairer les choix pour des interventions futures dans une perspective d'amélioration de l'action publique.

Elle est amenée à investiguer les processus et les organisations de la collectivité.

Le directeur délégué est le responsable garant de la bonne organisation de sa direction déléguée. Son rôle de management et de pilotage opérationnel est absolument central pour la réalisation des missions confiées.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

Feuille de route « CAP 2030 »

La feuille de route politique CAP 2030 est un outil stratégique essentiel pour la planification et l'évaluation des politiques publiques du Département. Elle permet de définir clairement les objectifs à atteindre, les étapes à suivre et les ressources nécessaires pour y parvenir.

Définition et objectifs :

- Représentation visuelle : La feuille de route offre une vue d'ensemble des initiatives politiques, des jalons et des résultats attendus.
- Planification stratégique : Elle sert à orienter les actions des collectivités et à s'assurer que les ressources sont allouées de manière efficace.

Évaluation

- Suivi des performances : Il est crucial de mesurer l'efficacité des politiques mises en place.
- Cellule de veille : Mettre en place une structure pour surveiller les évolutions et innover dans les pratiques.
- Transversalité : Encourager la collaboration entre différents niveaux de l'organisation pour favoriser l'innovation.

Culture d'évaluation :

- Insuffler une culture d'évaluation et de planification au sein des collectivités est essentiel pour améliorer le pilotage des services publics.
- Adaptabilité : Être prêt à revoir et à ajuster les pratiques en fonction des résultats obtenus.

En conclusion, CAP 2030 et son évaluation sont des éléments fondamentaux pour garantir l'efficacité et la pertinence des politiques publiques, permettant ainsi à la collectivité de répondre aux défis contemporains de manière proactive et réfléchie.

La « DATA »

Pour vérifier de l'efficacité de la Feuille de Route, le suivi et le pilotage de CAP2030 s'appuie sur un ensemble d'indicateurs, définis collectivement, offrant une vision simple et réelle de son avancement. Dans ce contexte, le Département de Haute-Loire a défini une organisation autour de la donnée, socle indispensable pour le suivi de CAP2030.

Pilotée par la Direction Générale des Services et la Direction Performance et Modernisation et en collaboration avec l'ensemble des directions et services de la collectivité, la stratégie de la donnée fixe le cadre quant à l'utilisation, l'exploitation et la valorisation de la donnée par et pour le Département.

Cette stratégie s'appuie sur une gouvernance de la donnée, mise en place pour assurer la transversalité des projets DATA et leur cohérence avec les objectifs fixés par la collectivité.

L'équipe de « data analyste » présente dans la direction déléguée doit :

- Gérer et suivre les projets avec une composante DATA
- Garantir la fiabilité des données exploitées
- Développer la valorisation (au travers des différents livrables existants et à développer encore) et l'exploitation des données (DataViz, Reporting, Cartographie) en s'appuyant sur les ressources de la collectivité notamment la cellule SIG.
- Proposer et réaliser des analyses croisées sur l'ensemble des domaines de compétences de la collectivité.
- Conduire des projets innovants en lien avec l'usage de la donnée

Qualité

Tenant compte de l'ensemble des risques pouvant porter atteinte à la collectivité au niveau de la réalisation des missions, de l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels et la qualité des procédures, le directeur délégué développe, pilote et accompagne la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des démarches qualité dans l'objectif d'amélioration et d'optimisation des organisations et des processus de la collectivité.

Il définit les objectifs en cohérence avec la stratégie de l'organisation et développe des outils de suivi et d'amélioration continue. Il met en place des indicateurs de performance, analyse les résultats et propose des plans d'actions correctifs. Il veille au respect des normes, procédures et référentiels applicables.

Il anime des démarches participatives, accompagne le changement et sensibilise les équipes aux enjeux qualité. Il peut coordonner des démarches de certification ou de labellisation. Il assure une veille réglementaire et sectorielle, garantissant une adaptation constante des pratiques. Son action vise à renforcer l'efficacité du service public et la satisfaction des usagers.

Coordination interne au sein de la collectivité

Rattachée fonctionnellement au Directeur Général des Services, la coordination interne est essentielle pour assurer une communication fluide et efficace entre les différents services et agents.

Sous la responsabilité du DGDS il assurera aussi les tâches spécifiques à ce rôle de coordination (coordination du rapport d'activité, participation à l'organisation du séminaire des cadres, participation à la journée d'accueil des nouveaux arrivants, ...)

CONNAISSANCES SOUHAITEES ET COMPÉTENCES REQUISES

Formation et qualifications nécessaires :

- ✓ Formation de niveau supérieure

Compétences techniques

- ✓ Politiques publiques locales

- ✓ Processus de décision des exécutifs locaux
- ✓ Environnement territorial, enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques
- ✓ Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques
- ✓ Techniques de communication
- ✓ Vision stratégique des enjeux
- ✓ Intégration et synthèse d'informations variées
- ✓ Esprit d'analyse

Compétences transversales

Organisationnelles :

- ✓ Rigueur (consciencieux, souci du détail, privilégiez les informations importantes, recherche permanente du mieux)
- ✓ Planification (anticiper les ressources nécessaires à la réalisation de chaque tâche, estimer le temps nécessaire à la réalisation de chaque tâche, classer chaque tâche par ordre d'importance et selon des objectifs préalablement définis, intégrer ces tâches dans un planning détaillé, mobiliser les ressources nécessaires à leur exécution, suivre le bon déroulement de leur exécution)
- ✓ Gestion des ressources (temporelles = délais)
- ✓ Flexibilité (apporter une solution efficace et rapide à un enchaînement de problématiques non prévues)
- ✓ Initiative (proposition d'idées, de solutions ou de projets innovants)
- ✓ Résistance au stress (ne pas se laisser submerger par la pression, garder son calme, maintenir une communication bienveillante et cadrée malgré le stress, maintenir l'organisation du travail et la priorisation des tâches)

Personnelles :

- ✓ Communication (sens de l'écoute, clarté, esprit de synthèse, pédagogue)
- ✓ Leadership (honnête, esprit d'équipe, volontaire, imaginatif)
- ✓ Attitude (impliqué, calme, discipliné, curieux)
- ✓ Créativité (imaginatif, novateur)
- ✓ Entreprendre (débrouillard, relève les défis, soif d'apprendre, ouvert d'esprit)
- ✓ Autonomie
- ✓ Disponibilité
- ✓ Capacité d'adaptation
- ✓ Capacité d'analyse et de synthèse

Relationnelles :

- ✓ Travail en équipe ou en groupe (coopérer, faire confiance au travail de l'autre, voir l'intérêt commun, communiquer efficacement, être transparent, honnête et fiable)
- ✓ Aisance avec ses collègues ou avec les supérieurs hiérarchiques
- ✓ Capacité d'écoute
- ✓ Faculté de compréhension
- ✓ Sens de la relation « client »
- ✓ S'adapter vis-à-vis des autres

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique

- Sous la responsabilité du Directeur de la Performance et de la Modernisation

Relations fonctionnelles

- Liens avec les élus, les différents services et directions du Département

RESPONSABILITES DU POSTE

Poste à forte valeur ajoutée sous l'angle du contrôle interne.

AUTONOMIE

Force de proposition et d'initiative

SPECIFICITES DU POSTE

- Organisation du temps de travail : Temps complet
- Territoire d'exercice : Département
-

Pour tout autre renseignement, merci de contacter :
Monsieur Eric CHANAL – Directeur de la Direction de la Performance et de la
Modernisation
Tél : 06 46 22 15 28

Ou

Le Chargé de recrutement
Tél : 04.43.07.11.27